Accords fiscaux—Loi

la création. Donnez-leur les moyens de livrer concurrence aux jeunes d'autres pays du monde dans les années 80 et 90.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, le problème, c'est que, tout d'abord, je doute fort que le gouvernement ait bien analysé les conséquences possibles de la réduction du financement des programmes établis. J'ai du mal à croire qu'il puisse prendre sciemment des mesures risquant de compromettre l'enseignement postsecondaire et l'universalité des services de santé. Pourtant, si l'on analyse les conséquences de la réduction du taux de croissance, qui va de pair avec une augmentation des dépenses, il y a lieu de se demander si le gouvernement a vraiment le sens des priorités.

Je voudrais d'abord parler des conséquences de cette mesure pour l'Ontario. Pour commencer je voudrais faire deux déclarations qui, selon moi, résument bien le message que je veux faire entendre. Il s'agit là d'une question de priorités. L'avenir des services de santé et de l'enseignement postsecondaire passe bien après les intérêts des sociétés pétrolières, des investisseurs, des banques, et je dirai même, après certaines choses comme les nouveaux uniformes de l'armée. Au cours des cinq prochaines années, le budget du ministère de la Défense va augmenter de 41 p. 100. Pendant ce temps, celui de la santé n'augmentera que de 14 p. 100. Je vois que le ministre est là. Nous aurons certainement des divergences d'opinions à ce sujet, mais à ma connaissance, ce que je dis est parfaitement exact.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): C'est faux.

M. Deans: Je voudrais ensuite faire comprendre à ceux qui s'intéressent à la question que les services de santé et l'enseignement postsecondaire connaissent déjà des difficultés financières. Personne ne niera que l'accès à l'enseignement postsecondaire a été sévèrement limité ces dernières années à la suite des mesures prises à Ottawa et dans les provinces. Les jeunes sont beaucoup moins en mesure de poursuivre leurs études et de parvenir à un niveau d'instruction dont nous profiterons tous, d'une façon ou d'une autre. Ils sont loin de pouvoir obtenir comme avant des subventions, des bourses ou des prêts pour continuer leurs études ou de pouvoir trouver un emploi. Même si le gouvernement prétend faire beaucoup d'efforts à cet égard, les jeunes n'ont plus vraiment les possibilités d'emploi qui leur permettront de gagner l'argent dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études au delà du secondaire. Ce n'est pas de la faute du gouvernement. Il se trouve, tout simplement, qu'il n'y a plus autant d'emplois à temps partiel ou à court terme cette année qu'il y en avait il y a dix ans. En conséquence, ceux qui n'ont pas de riches parents ou qui ne se situent pas dans les 10 ou 15 p. 100 de contribuables en haut de l'échelle des revenus auront beaucoup plus de difficultés à faire des études postsecondaires.

Par-dessus le marché, la qualité de l'enseignement s'est dégradée. Ce n'est pas faute de motivation de la part des dirigeants d'universités ou de compétence de la part des professeurs. Ce n'est absolument pas de la faute des universités proprement dites, mais elles ont dû réduire leur budget à cause des restrictions qui leur ont été imposées. La situation se détériore sur le plan des installations et des laboratoires de recherche. Les universités qui ne possèdent pas les installations et les laboratoires de recherche nécessaires ne pourront pas suivre

l'évolution. En fin de compte, il restera des universités, mais elles ne seront pas capables de maintenir le niveau d'excellence que ce pays attend d'elles.

Nous perdons du terrain par rapport aux autres pays en ce qui concerne notre aptitude à offrir un enseignement postsecondaire de première qualité aux jeunes. Je dis cela sans essayer de donner l'impression que c'est vrai dans toutes les classes, dans tous les auditoires et dans toutes les facultés. Je fais une observation générale sur ce qui se passe, et je prétends que c'est certainement vrai. Nous n'arrivons pas à maintenir le niveau d'excellence de l'enseignement que nous avons depuis le début des années 50, lorsque l'accès universel à l'enseignement postsecondaire est devenu un objectif beaucoup plus acceptable

Je signale au ministre que la diminution du rythme d'augmentation des paiements versés aux provinces au titre de l'enseignement postsecondaire, puisque c'est ce dont il est question, ne fera qu'accélérer la tendance à la baisse déjà amorcée. Nous n'en avons pas les moyens. En toute franchise, c'est le risque que nous courons en acceptant cette situation, et cette situation aura des conséquences terribles à l'avenir. Le seul moyen de réussir pour le pays consiste à offrir un enseignement postsecondaire de toute première qualité, et à arriver à tirer les avantages économiques qui en découlent.

Le gouvernement aurait dû le comprendre lorsqu'il a établi ses priorités. C'est vrai pour tous les gouvernements, pas seulement pour le gouvernement fédéral mais aussi pour les gouvernements provinciaux. Le gouvernement doit fixer ses priorités en connaissance de cause et doit reconnaître que l'avenir du Canada dépend davantage de l'amélioration du niveau d'excellence de notre enseignement que de l'amélioration de n'importe quel autre aspect de notre vie économique et sociale. Je dis donc au gouvernement qu'il est essentiel que l'enseignement soit, sinon la première priorité, vu que nous avons tous un ordre différent de priorités, je l'admets, du moins une des principales dans l'esprit du gouvernement.

• (1300)

Cela dit, passons maintenant à la deuxième victime de l'absence de priorités de la part du gouvernement, le régime de soins. Je me souviens des débats qui ont eu lieu au Canada à la fin des années 1960. J'étais à cette époque à l'Assemblée législative de l'Ontario et j'ai participé à ces débats. Ce n'est qu'à son corps défendant que le premier ministre de l'Ontario, le très hon. John Robarts, a finalement adhéré à l'assurancemaladie universelle. Je me rappelle le peu d'empressement qu'il y avait au sein du parti conservateur de l'Ontario à reconnaître la nécessité d'un programme universel d'assurancemaladie qui donnerait à tous les citoyens de l'Ontario-le programme visait bien sûr tous les citoyens canadiens—le même accès aux meilleurs soins possibles. Nous ne verrions plus le temps où seuls ceux qui étaient capables de trouver de l'argent pouvaient être guéris. Nous ne verrions plus le temps où les gens devaient hypothéquer leur maison pour payer les factures de l'hôpital où ils avaient dû aller ou du médecin qui les avait soignés. Ce débat a été difficile, mais le bon sens commun et le bon jugement ont prévalu.